



Camp de jour 2019

# LE MANUEL D'INFORMATIONS AUX PARENTS



**Service des Loisirs**

345, boulevard de la Jeunesse  
Roberval (Québec) - G8H 2N9  
Téléphone : 418 275-0202

## Table des matières

Mot du Service des Loisirs .....	3
Horaire d'une journée au Camp de jour .....	4
Accueil et départ .....	5
Absence de l'enfant .....	6
Service de garde .....	6
En cas de maladie... ..	7
Médication .....	7
Lunchs .....	7
Vêtements et effets personnels.....	8
Crème solaire .....	8
Sorties .....	9
Baignade .....	9
Procédure en cas de manquement aux règles .....	10
Règles de vie au Camp de jour .....	11
Politique de remboursement.....	12
Chanson thème.....	13-14
Chanson des règlements.....	15
Calendrier du camp .....	16

# Service des Loisirs de Roberval

*Le Service des loisirs offre aux parents un document d'informations afin que vous ayez toujours en votre possession un outil de référence en cas de questionnement. Nous espérons que cette initiative saura vous satisfaire.*

Depuis plusieurs étés déjà, le Service des loisirs de Roberval offre un service dynamique de camp de jour et fait vivre aux enfants une période remplie d'activités diversifiées et intéressantes. D'année en année, notre programmation permet à vos enfants de s'amuser, d'expérimenter et de découvrir, et ce, à l'intérieur de thématiques originales.

Concernant notre équipe d'animation, le Service des loisirs de Roberval a d'abord procédé minutieusement au recrutement d'une équipe dynamique ayant suivi une formation obligatoire de base en animation et en premiers soins. Une coordonnatrice qui est à sa quatrième année universitaire en administration et qui possède trois années d'expérience au camp de jour en plus d'être entraîneuse de gymnastique depuis déjà dix ans sera avec nous cet été. Elle encadrera l'équipe des moniteurs et accompagnateurs, avec le soutien de son assistante, qui elle, étudie en relations industrielles et en est à sa deuxième année d'expérience au camp de jour, elle a également été professeure de patinage artistique pendant 4 années.

Nous souhaitons donc à TOUS un très bel été rempli de plaisir!

Réjean Hudon  
Responsable aquatique et communautaire  
Service des loisirs de Roberval

## Information importante

Afin d'alléger la lecture de ce document, il est à noter que nous incluons dans le terme « parents », les tuteurs et les titulaires de l'autorité parentale des enfants.

## Horaire d'une journée au Camp de Jour

Heure	Activité
7h30 à 9h	<b>Accueil (Contrôle des présences)</b> <b>Service de garde</b> <small>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent se présenter entre 8h45 et 9h</small>
9h à 9h15	<b>Rassemblement</b>
9h15 à 9h30	<b>Préparation des groupes</b> <u>Prise de présences par les moniteurs</u>
9h30 à 10h15	<b>Activités</b>
10h15 à 10h45	<b>Collation</b> <u>Prise de présences par les moniteurs</u>
10h45 à 11h45	<b>Activités</b>
11h45 à 12h30	<b>Période de dîner</b>
12h30 à 14h00	<b>Activités</b> <u>Prise de présences par les moniteurs</u>
14h00 à 14h30	<b>Collation</b> <u>Prise de présences par les moniteurs</u>
14h30 à 15h45	<b>Activités</b>
15h45 à 16h	<b>Rassemblement</b> <u>Prise de présences par les moniteurs</u>
16h à 17h15	<b>Départ (Contrôle des présences)</b> <b>Service de garde</b> <small>*Note : Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter entre 16h et 16h15</small>

\* Si l'heure d'arrivée ou de départ devance 8h45 ou dépasse 16h15, des frais d'inscription au service de garde vous seront facturés automatiquement.

## Accueil et départ

**BUT** : La politique d'accueil et de départ a pour but d'assurer la sécurité maximale de votre enfant en facilitant l'encadrement de ce dernier lors des transitions d'arrivée et de départ.

**ACCUEIL** : Le matin, dès son arrivée sur le site, l'enfant doit venir donner sa présence au moniteur identifié à cet effet. Si vous avez une consigne particulière à transmettre au moniteur de votre enfant, vous pouvez le faire par le biais du moniteur qui prend les présences. Celui-ci notera votre message et s'assurera de le remettre à la personne concernée (ou allez voir directement le moniteur de votre enfant si possible). Notez que l'arrivée doit se faire entre 8 h 45 et 9 h, car par la suite les groupes se dispersent pour leurs activités et ils sont parfois plus difficiles à rejoindre.

**DÉPART** : Nous vous demandons de venir chercher votre enfant à la fin des activités du camp, soit à 16 heures. Afin de ne pas perturber le déroulement des activités du groupe, nous vous demandons de respecter l'heure de départ. Que ce soit dans le cadre du service de garde ou non, le parent de l'enfant doit se présenter au moniteur attitré et signer notre fiche pour confirmer le départ. Le moniteur attitré aura en sa possession une liste sur laquelle sera indiqué le nom des personnes autorisées à ramener l'enfant à la maison.

Lors du départ, la personne qui ramène l'enfant doit s'identifier afin d'avoir l'autorisation de quitter.

Par exemple : «Je me nomme monsieur X, je suis le père de ...»

**Note** : Si vous désirez laisser votre enfant quitter par ses propres moyens (exemple à vélo) vous devez l'avoir spécifié sur le formulaire d'autorisation des départs rempli lors de l'inscription ou rempli sur le site Internet lors de l'inscription en ligne ou avoir fait parvenir une autorisation écrite aux moniteurs. Sans quoi, aucun enfant ne pourra quitter sans la présence d'une personne responsable identifiée.

### AUTORISATION DES DÉPARTS

Lors de l'inscription en ligne, vous avez complété la section « Autorisation des départs », si vous deviez modifier des informations au cours de l'été, veuillez communiquer avec le Service des Loisirs au 418 275-0202, poste 2303.

# Absence de l'enfant

Tous les jours, pour une sécurité accrue, les présences sont prises à l'arrivée, au dîner et lors du départ. Nous ne prenons pas sous notre responsabilité le contrôle des absences de votre enfant.

Aucune gestion des absences n'est effectuée par le Camp de jour. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir de 7h30 ou après, au moment de son arrivée sur le site. Par contre, s'il est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables.

## IMPORTANT :

- Pour toutes raisons, si votre enfant doit quitter plus tôt le site, nous vous demandons de nous faire parvenir une autorisation écrite.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 heures, nous le considérons absent et il devient alors de votre responsabilité de l'amener à son groupe.

## Le service de garde

Du lundi au vendredi, un service de garde vous est offert au coût de 15,00\$ par semaine/ par famille. Pendant ces périodes, les activités d'animation sont considérablement diminuées et une équipe de moniteurs veille à la surveillance des enfants.

Heure de garde du matin:

\*\*\*Entre 7h30 et 8h45

\*\*\*Avant 7h30, il n'y aura aucun responsable sur le site pour veiller à la sécurité de votre jeune.

Heure de garde du soir :

\*\*\*Entre 16h15 et 17h15

\*\*\*Après 17h15, des frais de retard seront applicables.

### FRAIS DE RETARD

Après 17h15, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes vous seront facturés par le Service des loisirs.

(Exemple : 17h15 à 17h30 = 15\$ par enfant)

## En cas de maladie...

Pour son bien-être personnel et celui des autres enfants, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il est fiévreux ou s'il a une maladie contagieuse.

Tout jeune dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités de son groupe et qui demande des soins sera retourné à la maison. Vous recevrez un téléphone de la part de la coordonnatrice vous demandant de venir chercher votre enfant sur le site.

## Médication

Le parent reconnaît que l'administration de médicaments demeure une responsabilité parentale. Sauf en cas d'urgence, le parent reconnaît que le personnel du Service des loisirs se limitera à assister l'enfant dans l'administration des médicaments. Seuls des médicaments d'ordonnance, par voie buccale, accompagnés d'une prescription médicale valide seront acceptés.

## Les lunchs

Prévoir un lunch complet et équilibré qui contribuera au bon fonctionnement de votre enfant toute la journée. Ce dernier doit comprendre :

- 2 collations (a.m. et p.m.); Note : Éviter les sucreries et les chips comme collation
- 1 dîner;
- de l'eau (en quantité suffisante pour la journée). (une bouteille d'eau réutilisable est à prioriser).

Aucun réfrigérateur ni four micro-ondes ne sont disponibles sur le site. Prévoir des repas qui se mangent facilement à l'extérieur.

Les allergies alimentaires se faisant de plus en plus fréquentes, nous vous demandons d'être attentifs aux aliments contenant des substances allergènes (arachides, noix, kiwis, œufs...). Conscientisez votre enfant à l'importance de ne pas partager son lunch avec ses amis et à ne pas accepter la nourriture des autres enfants. Au cours de l'été, vous recevrez des mémos vous rappelant les allergies et les conséquences des enfants à risque. C'est dans une optique de prévention que nous vous demandons de prendre ces précautions. Pour notre part, nous nous assurerons d'apporter également des mesures préventives.

# Vêtements et effets personnels



**IDENTIFICATION** : Nous vous demandons de bien identifier tous les vêtements et effets personnels de vos enfants.

**OBJETS PERDUS** : En cas de perte, un bac d'objets perdus est à l'intérieur sur la scène. Parfois, une corde à linge d'objets perdus est installée à cet effet à l'extérieur du grand chalet. Notez que nous ne sommes pas responsables des objets perdus de vos enfants.

D'autre part, il est interdit d'apporter des objets personnels (exemples : Ipod, lecteurs mp3, jeux vidéos, jouets personnels, etc.).

**CHAPEAUX-CASQUETTES** : Le port d'un couvre chef est recommandé, surtout lors de journées très ensoleillées.

**MAILLOT DE BAIN** : Un costume de bain doit être en tout temps dans le sac de votre enfant. Prévoir un sac plastique pour le maillot mouillé.

**POUR CHAQUE JOURNÉE AU CAMP** : Prévoir des vêtements imperméables et chauds (pour toutes les conditions climatiques) et des vêtements de rechange.

**TENUE VESTIMENTAIRE** :

- Seules les espadrilles et les sandales de type sportives sont tolérées;
- Une tenue sportive et adéquate pour jouer est exigée;
- Les jupes et les robes ne sont pas appropriées (accepté : avec short leggings ou cuissard en dessous);
- Pas de camisole, type « spaghetti »;
- Un maillot de bain 1 pièce ou tankini est recommandé.

## Crème solaire



**Crème solaire** : Si possible, nous vous demandons que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire à son arrivée au camp de jour.



**OBLIGATOIRE**: Le parent doit s'assurer que l'enfant ait toujours **en sa possession** un contenant de crème solaire **identifié** à son nom et **approprié** à son type de peau. Des périodes d'applications seront prévues à l'horaire.

## Les sorties

Dans les jours qui précèdent une sortie, une note de rappel concernant l'heure de départ des autobus du matin vous sera envoyée. Les enfants qui ne sont pas arrivés avant cette heure sont considérés absents. Habituellement, le retour au camp en fin de journée se fait pour 16 heures.

**IMPORTANT - CHANDAIL OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES** : Le chandail du camp de jour est obligatoire pour les sorties et les événements spéciaux. Son coût est de 10 \$. Le but de ce règlement est de pouvoir identifier rapidement les enfants du camp de jour de Roberval dans les lieux publics.

### BIEN IDENTIFIER LE CHANDAIL DE VOTRE ENFANT

## La baignade

Si la température le permet, des périodes de baignade à la piscine du Camping Mont-Plaisant sont prévues à l'horaire.

**IMPORTANT :**

- Chaque jour, l'enfant doit apporter son maillot de bain ainsi qu'une serviette de plage et sa crème solaire.
- Fournir à l'enfant des vêtements de rechange ainsi qu'un sac de plastique pour entreposer ses vêtements mouillés.
- Pour procéder à un changement concernant l'aptitude à nager de votre enfant après l'inscription, le parent devra **OBLIGATOIREMENT** signer le formulaire requis. Celui-ci est disponible au Service des loisirs, il pourra aussi vous être envoyé par courriel. Le changement sera appliqué seulement après cette étape.



Par mesure de sécurité, tous les enfants du groupe des 5-6 ans devront porter un VFI (fourni par le Service des loisirs) à la piscine et à la plage. Ce règlement est uniforme et ne peut être modifié. Pour les enfants des groupes de 6 ans et plus, une autorisation parentale quant au port du VFI nous sera nécessaire; veuillez compléter la question prévue à cet effet lors de l'inscription (en ligne ou en personne).

## Procédure en cas de manquement aux règles

La collaboration parent-équipe du camp de jour est primordiale au bon fonctionnement. Dans le but de diminuer, voire même d'éliminer toutes formes de violence au camp, une politique disciplinaire a été mise sur pied. Cette procédure a comme principal objectif de lutter contre l'intimidation. Lorsqu'il y aura un premier avertissement, votre enfant recevra un billet « STOP » qui sera inséré dans sa boîte à lunch. Par la suite, si un autre manquement survient, le camp de jour procédera comme suit :

Infraction 1 : Signature de l'infraction par le parent. Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une autre mauvaise conduite.

Infraction 2 : Signature de l'infraction par le parent. Journée de réflexion au camp.

Infraction 3 : Signature de l'infraction par le parent. Rencontre avec le responsable du Service des loisirs, l'enfant, le parent et la coordonnatrice.

À la suite de la 3<sup>e</sup> infraction, une suspension ou une expulsion du camp pourrait s'en suivre.

***« Cette procédure est non négociable et a pour but d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les enfants du camp. Si nécessaire, un système adapté à votre enfant peut être mis sur pied afin de susciter sa motivation. »***

### ENCADREMENT

Afin de lui fournir un encadrement le plus adéquat possible, nous vous demandons de mentionner les particularités de votre enfant sur le site Internet lors de l'inscription en ligne. Vous devez compléter obligatoirement ces questions au sujet de la santé de votre enfant. Si votre enfant est suivi par un intervenant ou s'il éprouve des difficultés particulières, nous vous demandons de nous en aviser. Toutes les informations demeureront confidentielles et ne serviront qu'à adapter notre intervention et l'environnement aux besoins de l'enfant.

En cas de possession de drogues ou d'alcool, notez que le renvoi de l'enfant pour le reste de l'été est automatique et non négociable.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

# Règles de vie au Camp de jour

- Respecter les consignes;
- Respecter les adultes et les autres jeunes. AUCUNE FORME DE VIOLENCE SERA TOLÉRÉE;
- Participer activement aux activités;
- Avertir mon moniteur de tous déplacements;
- Dîner et prendre mes collations avec le groupe;
- Respecter les lieux;
- Respecter l'environnement;
- Prendre soin du matériel;
- Prendre soin de MES effets personnels. AUCUN VOL NE SERA TOLÉRÉ.

**BONNES VACANCES À TOUS!!**

*«La participation, le dynamisme et la bonne humeur sont les clés  
du plaisir au camp de jour!»*



# Politique de remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé avant le début du camp de jour et pendant le camp de jour, à l'exception des situations suivantes :

- **Maladie ou blessure nécessitant un arrêt complet de la participation aux activités** (sur présentation d'un billet de médecin);
- **Déménagement** (changement de municipalité).

**\*Avant le début des activités** : Remboursement total du paiement soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.

**\*Après le début des activités** : Remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration, et ce, calculé à partir de la date du certificat médical.

**Note** : Après le 16 août 2019, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

**Procédure** : Pour toute demande de remboursement, adressez-vous au Service des loisirs de Roberval au 418 275-0202 poste 2303.

Dans le cas de renvoi d'un enfant du camp de jour, un remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes sera accordé, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.

**HANDS CLAP**  
Chanson thème Été 2019

Êtes-vous prêts?

Le camp d'jour de Roberval le plus gros phénomène de tout l'été Les  
jeunes vont arriver le Mont-Plaisant va se mettre à shaker  
Cupcake et Myrtille sont là pour nous aider à tempérer Surveillez-  
vous la température commence à monter. Hey!

Watch out à Framboise! Où sont les arcs-en-ciel?  
Les perséides vont flyer

Grenadine et Cactus vont vous faire rêver, briller toute la journée  
Croquette et ses éclipses seront impossible à manquer. Hey! Jujube et  
Citronnelle un bon mix pétillant pour l'été  
Attention les comètes de 6 ans vont tout faire exploser

Qui sont les plus crinqués?  
Go les enfants clappez!

Les monits vont vous clancher  
Les éclairs vous électriseront, Gatorade Coconut baisseront la tension  
Attention les enfants sur le Mont, les avalanches vous entraineront Ziploc  
et Chez-Whiz deux joyeux lurons  
C'est c'qui termine le chalet des petits.  
Inquiétez-vous pas s'pas encore fini

Maintenant l'chalet des  
grands On va lâcher notre  
fou Commençons par Tonka

Le dynamisme des tornades de 8 ans vous étourdira Les  
cyclones ne sont pas mal pris avec Sushi et Frisbee  
Regardez-les bien aller, ils vont vous surprendre tout l'été

Avec les ouragans et leurs monits Basquette et Igloo.

Ça n'sera pas doux  
Où sont les  
Tsunamis? Allez-y  
faites du bruit!

Aloès, Ricochet sont trop parfaits  
Nos belles accos vous lâcheront jamais  
Tropicana sera toujours là  
Aquarelle, Bretzel sont exceptionnelles  
Extrêmement efficace notre Pistache  
Cappuccino fait du très bon  
boulot Et Gelato la cerise sul  
gâteau.

À go on fait tout  
trembler On va tout  
déchirer  
Camp de jour de Roberval (x3)

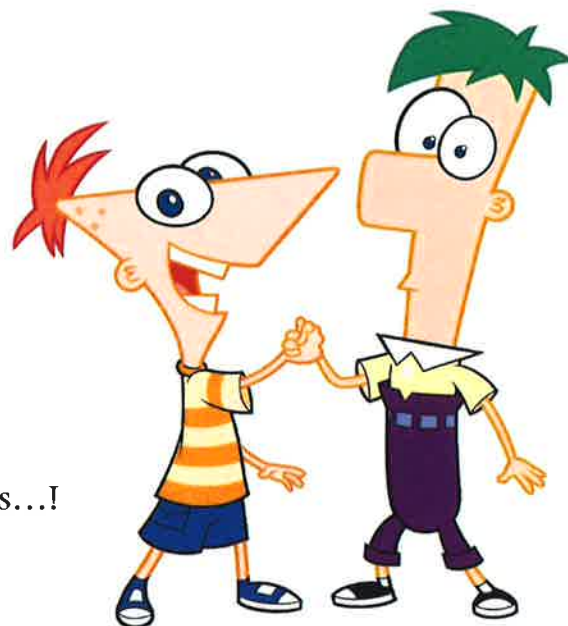


## La chanson des règlements

(générique de Phinéas et Pherb)



Il y a quelques consignes  
Que l'on doit respecter  
Au camp de jour de Roberval  
Malgré tout on peut bien  
S'amuser et chanter  
Pendant ces très longues vacances...!



Il faudra!

Participer, écouter les monit's et silence au rassemblement.

Garder le poteau propre et se ramasser et jeter les déchets à la poubelle.

Au service de garde, on doit rester dehors, on quitte juste avec nos parents.

(Ils sont là!)

Rester sur le gazon, s'éloigner des clôtures sauf si tu as la permission.

(permission!)























Autour de vous, l'herbe et les branches, il ne faut pas les arracher!

Si vous écoutez tout ce qu'on vient d'appeler, on va bien s'amuser!

N'oubliez pas que l'important au camp, c'est de bien s'amuser!

Cupcakeeeee! Les moniteurs ont fait la chanson des règlements!



Semaine 1 Le début de la fin	24 juin Le phénomène commence 	25 juin Éclair de génie 	26 juin 1 2 3., Souriez 	27 juin Apocalypse : La dernière chance 	28 juin L'ODYSSÉE DES BATAILLERS 			
	Semaine 2 Le Mont fantastique	1 juillet À la recherche des créatures magiques 	2 juillet Magiciens en herbe 	3 juillet Tente étoilée 	4 juillet Le camp des sorciers 	5 juillet La science de la météo 		
		Semaine 3 Explora	8 juillet Origanimaux 	9 juillet Festirame 	10 juillet Le tour du monde en 8 heures 	11 juillet Seul(e) à la découverte du monde 	12 juillet ZOO SAUVAGE de St-Félicien 	
			Semaine 4 La guerre des camps	15 juillet Escouade bleue 	16 juillet Que le meilleur gagne! 	17 juillet Plage 	18 juillet À la rescousse des océans 	19 juillet WIXX 
				 Relâche : Semaine de la Traversée du Lac St-Jean 				
Semaine 5 À fond dans les festivités				29 juillet Déhanchez-vous, on lâche notre fou! 	30 juillet Plage BEACH CLUB 	31 juillet COACHELLA 	1 août Festival du bleuet au camp de jour 	2 août FESTIVAL CHAMBRON 
	Semaine 6 Dans nos pantouffles			5 août NETFLIX & 	6 août Le hasard des dés 	7 août Mini-camp 	8 août Contes et légendes Dîner Hot-Dog 	9 août MUSÉE DÉFENSE AÉRIENNE 
		Semaine 7 Bye Bye été 2019		12 août Les citrons du Mont 	13 août Plage 	14 août Connaissez-vous vos monits? 	15 août CLUE À qui la faute... 	16 août BYE-BYE! 

# Consignes générales pour les sorties

- Votre enfant doit porter le chandail orange de sortie afin d'être facilement identifiable.
- Vous devez prévoir les vêtements en fonction de la température (coton ouaté, imperméable, bottes de pluie ...). Apportez également votre crème solaire
- Apportez votre dîner, deux (2) collations et des breuvages en quantité suffisante pour la journée
- Apportez votre carte d'assurance maladie
- Arrivez au Mont Plaisant **15 minutes avant l'heure de départ**. À noter qu'il n'y a pas d'animation pour les jeunes qui ne participent pas à la sortie.

## Sorties

 <p>L'ODYSSEE DES BATISSEURS</p>	<p>Date: 28 juin Activité: L'Odysée des bâtisseurs à Alma Clientèle: 5-12 ans Départ: 9h du Mont-Plaisant Retour: 16h au Mont-Plaisant</p>	 
 <p>Festirame</p>	<p>Date: 9 juillet Activité: Journée de la jeunesse à Alma Clientèle: 5-12 ans Départ: 9h du Mont-Plaisant Retour: 16h au Mont-Plaisant</p>	 
 <p>ZOO SAUVAGE de St-Félicien</p>	<p>Date: 12 juillet Activité: Zoo sauvage de Saint-Félicien Clientèle: 5-12 ans Départ: 8h30 du Mont-Plaisant Retour: 16h au Mont-Plaisant</p>	 
 <p>WIXX</p>	<p>Date: 19 juillet Activité: Journée WIXX avec tous les camps Clientèle: 5-12 ans <b>EXCEPTIONNELLEMENT la journée d'animation se fera à l'aréna de Roberval, vous devrez donc venir porter et chercher votre enfant à cet endroit.</b></p>	 
 <p>FESTIVAL du Cowboy CHAMBORD</p>	<p>Date: 2 août Activité: Festival du cowboy à Chambord Clientèle: 5-12 ans Départ: 10h30 du Mont-Plaisant Retour: 16h au Mont-Plaisant</p>	 
 <p>PARC Mille Lieux DE LA COLLINE MUSÉE DÉFENSE AÉRIENNE</p>	<p>Date: 9 août Activité: Pour les 5 à 8 ans: Le Parc Mille Lieux de la Colline Pour les 8 ans à 12 ans: Le musée de la défense aérienne à Bagotville Départ: 8h00 pour le Parc Mille Lieux de la Colline et 9h00 pour Bagotville du Mont-Plaisant Retour: 16h au Mont-Plaisant</p>	 